

**Philippe Bertinchamps, correspondant de plusieurs médias francophones en Serbie, dont *Le Courrier des Balkans*, est menacé d'expulsion au motif qu'il représenterait un « obstacle à l'ordre public et à la sécurité nationale ». Reporters sans Frontières (RSF) dénonce cette situation et souhaite alerter l'opinion internationale sur cette situation.**

***Communiqué de presse de [Reporters sans frontières](#) et du [Courrier des Balkans](#)***

Philippe Bertinchamps, correspondant en Serbie de plusieurs médias internationaux, dont *Le Courrier des Balkans*, *Mediapart*, *Libération*, RFI, la RTBF, *Le Soir* et *La Tribune de Genève*, est actuellement menacé d'expulsion par le ministère serbe de l'Intérieur (MUP) sous prétexte qu'il représenterait un « obstacle à l'ordre public et à la sécurité nationale ». Nulle part ni à aucun moment, cette décision n'est motivée ni justifiée. Philippe Bertinchamps a au préalable été convoqué à deux reprises par les services de sécurité serbes (BIA) pour des « entretiens informatifs approfondis », la première fois en avril 2017, au lendemain de l'élection présidentielle serbe qu'il avait couverte.

Au regard de la situation plus que préoccupante de la liberté des médias en Serbie, où les journalistes indépendants sont victimes d'attaques physiques et verbales et même de campagnes de lynchage par les médias pro-gouvernementaux, nous estimons qu'il est urgent de saisir l'opinion publique serbe, européenne et internationale.

Depuis dix ans, Philippe Bertinchamps couvre la Serbie et la plupart des pays des Balkans occidentaux. Il a toujours fait preuve de la plus grande impartialité dans son traitement de l'actualité. Il n'a jamais eu de problèmes avec la police et avait, jusqu'en 2017, toujours obtenu son permis de séjour dans le respect des règles.

Établi depuis 2007 à Belgrade, marié à une citoyenne serbe, elle-même photographe de presse, et père d'une petite fille de cinq ans, Philippe Bertinchamps, ressortissant belge, a vu sa demande de séjour temporaire au titre du regroupement familial rejetée par le MUP, ce 8 janvier 2018 et pour la deuxième fois consécutive depuis avril 2017, sans qu'aucune explication ne lui soit fournie. En décembre 2017, le tribunal administratif de Serbie avait pourtant tranché en sa faveur, jugeant que les autorités devaient motiver les raisons de leur refus. Ces deux décisions du MUP violent les règles de la procédure, mais aussi l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'Homme sur le respect de la vie privée et familiale. Le sort de Philippe Bertinchamps et de sa famille est donc aujourd'hui entièrement suspendu au bon vouloir des autorités serbes.

Constatant le peu de cas que les autorités serbes font des décisions de la justice, et afin de dénoncer ces abus policiers indignes d'un État candidat à l'intégration européenne, mais aussi pour défendre son métier de journaliste, Philippe Bertinchamps a décidé de porter plainte une nouvelle fois auprès du tribunal administratif, mais également choisi de saisir les plus hautes autorités européennes et internationales de sa situation.

Une conférence de presse sera organisée le 20 février au Medija Centar de Belgrade.

Reporters sans Frontières  
*Le Courrier des Balkans*  
Mediapart  
Libération  
Reporters sans Frontières  
Radio France Internationale  
RTBF Information  
La Tribune de Genève

Philippe Bertinchamps, correspondant de longue date pour divers médias francophones en Serbie, et qui était sous la menace d'une expulsion, a finalement obtenu son titre de séjour grâce à une forte pression internationale.

<https://t.co/n00OvBD8vL>

<pic.twitter.com/Czgg7VTn1S>

— Courrier des Balkans (@CdBalkans) [19 février 2018](#)